

Données printanières

Températures printanières inférieures à la normale de 1,2 degrés

Précipitations printanières supérieures à la normale de 42 %.

Conclusion : printemps considéré et classifié comme "Froid et Humide"

Point OUGC

- Le relevé d'index du 30/06 est **OBLIGATOIRE** pour n'importe quel type de prélèvements (retenues d'eau, forages ou prélèvements en cours d'eau...)
- Il est nécessaire pour l'OUGC de pouvoir suivre les consommations réalisées sur l'année.
- Pour toute question, n'hésitez pas à joindre votre conseiller

OUGC THOUET

IRRIG ' INFO

Le 2ème IRRIG ' INFO vient d'être publié sur le site officiel de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 17-79. Il est visible en **cliquant** sur le lien image ci dessous.



Appel à Projets

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Améliorations d'infrastructures hydrauliques collectives destinées à l'irrigation agricole

Ouverture : 23.05.2024
 Fermeture : 31.08.2024

[EN SAVOIR +](#)

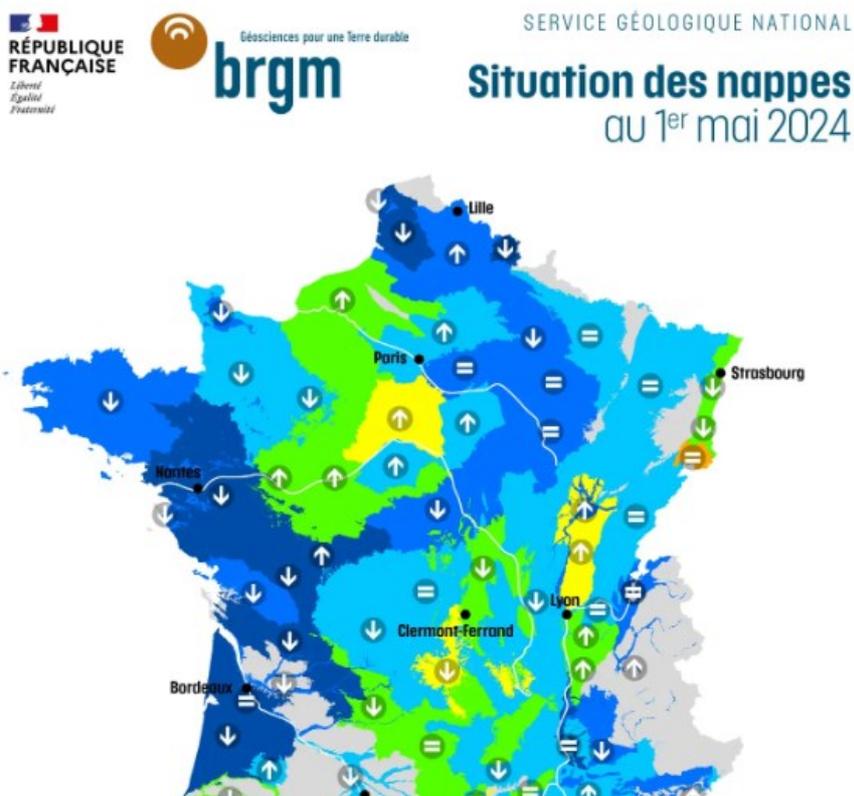
FranceAgriMer
 ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Aide aux investissements en exploitations pour la protection contre la sécheresse

Ouverture : 30.05.2024
 Fermeture : 31.12.2024 ou avant si consommation totale de l'enveloppe

[EN SAVOIR +](#)

Suivi des nappes



Niveau des nappes



Évolution des niveaux



© BRGM / www.brgm.fr

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils ont été établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

Avec **65 %** des niveaux des nappes phréatiques **au-dessus** des normales mensuelles, la situation est **très satisfaisante** sur une grande partie du territoire, du fait d'une recharge 2023-2024 **excédentaire**. En **avril 2024**, les tendances sont **hétérogènes**. La période de recharge se termine : les niveaux sont généralement **en baisse** sur les nappes **réactives** et restent **en hausse** sur les nappes **inertielles**.

N'oubliez pas, nous sommes présents sur les réseaux sociaux :



Nos financeurs

Financé par

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Établissement public, du ministère
chargé du développement durable

Pour toute question relative à l'**OUGC**, voici nos moyens de contact :

Mail : ougcthouet@na.chambagri.fr | **Tel :** **05.49.77.15.15**

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, 2 Avenue de Fétilly, CS 85074, 17074 LA ROCHELLE CEDEX 9

Rédacteur : Alexis GROSELLER, Conseiller Agro-Environnement

Partenaires Techniques : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, Arvalis Institut du Végétal, Wheeler-Measures

CIA 17-79 | [Se désabonner](#)